



Renforcement de la Lutte Contre la Criminalité

Dans ce numéro de *CITES Afrique*, le Bureau Régional du *Species Survival Network* (SSN) en Afrique célèbre la création d'une nouvelle alliance entre la CITES, Interpol, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes. Ils ont ensemble formé un Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) dont la création est accueillie avec enthousiasme par le SSN. Nous espérons que ce Consortium viendra renforcer la mise en application de la CITES à travers le monde. Ce

numéro présente également un programme de collaboration mis en place entre l'OIBT et la CITES pour aider les pays à appliquer la CITES pour les espèces de bois tropicaux. Nous utilisons également ce numéro pour

féliciter vivement le gouvernement de Tunisie pour la désignation de nouvelles aires protégées dans le pays et le gouvernement du Gabon pour les mesures de lutte contre la fraude fermes qu'il a prises et qui ont mené à l'arrestation de 16 trafiquants d'ivoire.

Merci de votre engagement en faveur de la conservation des espèces sauvages. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez la moindre question.

Will Travers, Shelley Waterland et Alice Stroud, Bureau Régional du SSN en Afrique



Secrétaire Général de la CITES John Scanlon avec Ronald Noble, Secrétaire Général d'Interpol © Secrétariat CITES

Dernières Notifications et Informations CITES

◆ Le Secrétariat a indiqué aux Parties que la 19^{ième} réunion du Comité pour les Plantes se tiendra à Genève en Suisse du 18 au 21 avril 2011. Les participants doivent s'inscrire le 19 mars 2011 au plus tard en remplissant le *Formulaire d'inscription* en ligne (voir <http://www.cites.org/fra/com/PC/index.shtml>) ou en renvoyant le formulaire au Secrétariat. Avant de s'inscrire, les observateurs des organisations intergouvernementales et non gouvernementales doivent demander à la Présidente par intérim une invitation et, si elle leur est accordée, la transmettre au Secrétariat (Notification CITES 2010/033)

◆ Le Secrétariat a rappelé aux Parties que le PNUE-WCMC a créé, à leur intention, une base de données sur le commerce du caviar qui a pour objet d'enregistrer quasi en temps réel les informations relatives aux exportations et aux

réexportations de caviar. Les Parties sont encouragées à utiliser la base de données et à soumettre des informations sur les permis et les certificats issus pour autoriser le commerce du caviar au PNUE-WCMC pour inclusion dans la base de données (CITES Notification 2010/034)

◆ Le Secrétariat a distribué des informations sur les nouvelles rubriques sur le site web de la CITES consacrées à l'e-commerce et à l'Outil CITES de délivrance informatisée des permis (CITES Notification 2010/035)

◆ Le Secrétariat a distribué des orientations sur l'interprétation des annotations aux inscriptions du bois de rose (*Aniba rosaeodora*), du palo santo (*Bulnesia sarmientoi*) et de l'euphorbe (*Euphorbia antisyphilitica*). L'interprétation fournie par le Secrétariat a valeur d'orientation en attendant que

l'interprétation des annotations ait été acceptée par la Conférence des Parties (CITES Notification 2010/036)

◆ Le Secrétariat a informé les Parties des limites de taille applicables qui ont été fixées pour les peaux ou parties de peaux de Caïman à lunettes (*Caiman crocodilus*) pouvant être exportées de Colombie. Les Parties sont priées d'aider la Colombie à mettre en application ces limites de taille (CITES Notification 2010/037)

◆ Le Secrétariat a informé les Parties que les Philippines ont adopté des mesures internes plus strictes pour interdire l'exportation à des fins commerciales de spécimens de la faune terrestre capturés dans la nature et la pêche, le prélèvement, la possession, la vente et l'exportation de spécimens d'espèces aquatiques couvertes par la CITES (CITES Notification 2010/038)

Dans ce numéro:

Programme de collaboration OIBT - CITES	2
Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages	3
Nouvelles Aires Protégées en Tunisie / Arrestations de Trafiquants d'Ivoire au Gabon	3
Renforcement des capacités	3
Membre du SSN et espèces CITES du mois	4

Dates CITES Importantes

- **6-7 décembre 2010:** 9^{ième} réunion du Comité Consultatif Technique de MIKE, Nairobi, Kenya
- **31 décembre 2010:** date buttoir pour que les Etats ayant une population d'éléphants d'Afrique qui souhaitent autoriser l'exportation d'ivoire brut conformément à la Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP15) communiquent par écrit au Secrétariat leur quota d'exportation d'ivoire brut pour 2011.
- **15 Janvier 2011:** date à laquelle le Secrétariat prie les Parties de lui soumettre des informations sur différents sujets en préparation de la 19^{ième} session du Comité pour les Plantes et de la 25^{ième} session du Comité pour les Animaux (CITES Notification 2010/027)

Le Programme de Collaboration OIBT-CITES

Plus de 30 espèces d'arbres tropicaux sont désormais inscrites dans les Annexes de la CITES. L'Organisation Internationale des Bois Tropicaux (OIBT) et la CITES ont une relation bien établie. La Résolution Conf. 14.4 sur la Coopération entre la CITES et l'OIBT concernant le commerce des bois tropicaux « Charge le Secrétariat CITES de coopérer étroitement avec le Secrétariat de l'OIBT sur les questions touchant aux essences tropicales menacées par le commerce international, et à la gestion durable des forêts productrices de bois tropicaux. » Les deux organisations collaborent depuis 2006 à un programme de renforcement des capacités important visant à aider les pays à appliquer les dispositions de la CITES applicables aux espèces de bois de l'Annexe II qui sont les plus commercialisées au niveau international. En Afrique, ce programme couvre l'assamela (*Pericopsis elata*) et le prunier d'Afrique (*Prunus africana*), une espèce très recherchée

pour son écorce médicinale.

Les objectifs du programme de collaboration sont :

- d'améliorer la gestion et la réglementation du commerce des espèces de bois tropicaux
- d'améliorer la gestion de la forêt pour garantir la survie des espèces menacées et des revenus durables pour les communautés locales et ceux impliqués dans le commerce des essences forestières
- d'augmenter la coopération régionale en matière de recherche, de silviculture et de mise en conformité avec la CITES
- d'intégrer les connaissances sur la gestion durable des forêts et la conservation des espèces pour fournir un cadre politique cohérent.

En plus des activités au niveau des pays, le programme traite également du partage d'informations et du renforcement de la coopération entre les autorités responsables

de la mise en application de la législation pertinente à la CITES. Il comprend également un volet de renforcement des capacités des autorités scientifiques de la CITES sur la délivrance des avis de commerce non-préjudiciable.

Le SSN soutient fortement le programme conjoint entre l'OIBT et la CITES et encourage les donateurs et la communauté CITES au sens large à intensifier leur soutien de ces activités. Contactez s'il vous plaît le SSN si vous avez des questions sur la protection CITES des espèces tropicales.

Des informations supplémentaires sur la collaboration OIBT-CITES sont disponibles sur le site Internet de la CITES à l'adresse <<http://www.cites.org/fra/prog/itto.shtml>> et sur le site de l'OIBT à l'adresse <http://www.itto.int/cites_programme>

Activités du Programme de Collaboration OIBT-CITES en Afrique

Pays	Espèce	Activité
Cameroun	<i>Pericopsis elata</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des plantations • Gestion durable dans les concessions forestières
	<i>Prunus africana</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Avis de commerce non-préjudiciable
Congo	<i>Pericopsis elata</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Inventaire dans une forêt de production
République Démocratique du Congo	<i>Pericopsis elata</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisations sur la CITES et sur les dispositions qui la mettent en application • Formation sur le contrôle des permis CITES et l'utilisation du logiciel « CITES Wood-ID » (créé pour aider les douanes à faire l'identification du bois)

Source: P.S. Tong, M.S. Schmidt et S. Johnson, L'OIBT et la CITES travaillent conjointement pour garantir la survie des espèces menacées et des revenus durables pour les individus impliqués dans le commerce des essences forestières. *Unasylva* 236, Vol 61, 2010.



Ci-dessus : Ecorce de prunier d'Afrique (*Prunus africana*) prélevée sur le Mont Oku au Cameroun © inconnu

A gauche : Exploitation du bois dans la forêt du Bassin du Congo © *The Guardian*

Le Consortium International de Lutte Contre la Criminalité Liée aux Espèces Sauvages

Ce mois de novembre, cinq organisations internationales importantes ont signé un accord sans précédent pour travailler en collaboration dans la lutte contre la criminalité environnementale et liée aux espèces sauvages. Le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages (ICCWC) représente une alliance entre la CITES, Interpol, l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale des douanes (OMD). Les signataires se sont engagés à protéger les espèces et les habitats menacés en travaillant au renforcement des efforts nationaux et internationaux pour mettre fin au trafic transnational illicite des espèces sauvages.

M. Scanlon, Secrétaire général de la CITES, déclare: "l'ICCWC envoie un message très clair: nous sommes entrés dans une ère nouvelle de l'application des lois sur les espèces sauvages, où les malfaiteurs qui s'attaquent aux espèces sauvages feront face

à une opposition déterminée et coordonnée, loin de la situation actuelle où les risques de détection et de sanctions à la mesure de leurs crimes sont souvent faibles. » Dans ses efforts initiaux, l'ICCWC a fourni des orientations relatives à la lutte contre la fraude à la *Global Tiger Initiative* (Initiative mondiale sur le tigre) et a rédigé la section consacrée à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages dans le *Global Tiger Recovery Program* (Programme mondial pour la restauration des populations de tigres).

La création du Consortium suit l'adoption de la Résolution sur la Construction d'un



Programme Durable de Lutte contre la Criminalité de l'Environnement par les 188 pays membres d'Interpol lors de la 79^{ème} réunion

de l'Assemblée Générale d'Interpol tenue au début du mois. Cette résolution encourage les autorités chargées de la lutte contre la fraude à reconnaître que les atteintes à l'environnement ne sont pas limitées par les frontières et mettent à contribution le crime organisé, qui se livre à d'autres formes de criminalité telles que meurtre, corruption, escroquerie et vol. Elle reconnaît également « qu'une réponse mondiale aux atteintes à l'environnement est une nécessité vitale et qu'Interpol (...) devrait jouer un rôle de premier plan s'agissant du soutien à apporter aux actions de lutte au niveau international. »

Le SSN se réjouit de la création du Consortium et de l'adoption de la Résolution d'Interpol et encourage les Parties à la CITES à continuer d'intensifier leurs efforts collaboratifs pour lutter contre la criminalité liée aux espèces sauvages. Visitez le site <http://www.cites.org/eng/news/press_release.shtml> pour plus d'informations.

Nouvelles Aires Protégées en Tunisie

Le gouvernement tunisien a adopté le Décret n° 2010-1695 et le Décret n° 2010-1696 le 5 juillet 2010 pour créer deux nouveaux parcs nationaux, Jbel Chitana-Cap Negro et Oued Zeen situés dans le nord-ouest de la Tunisie à Kroumerie-Mogods (voir <http://faolex.fao.org/docs/pdf/tun96907.pdf>). Ces aires protégées comprennent un habitat forestier très riche en

biodiversité. Elles abritent en particulier des populations de cerf de Barbarie (*Cervus elaphus barbarus*), une sous-espèce endémique à l'Algérie et à la Tunisie. Le gouvernement tunisien a également créé 6 nouvelles réserves naturelles faisant passer le nombre de parcs nationaux tunisiens à 12 et le nombre de réserves naturelles à 22. Le SSN félicite vivement les autorités tunisiennes

pour ces étapes importantes pour la conservation.



Cerf de Barbarie (*Cervus elaphus barbarus*) © Par Mus



Arrestations Massives de Trafiquants d'Ivoire au Gabon

Le vendredi 26 novembre, des agents ont saisi 100 kg d'ivoire au Gabon et ont arrêté 16 trafiquants d'ivoire en résultat d'une initiative de lutte contre la fraude affectant les espèces sauvages sans précédent.

Les sources d'information rapportent que l'origine possible de l'ivoire est le parc national de Minkebe dans le nord-est du Gabon qui, d'après certains, abrite l'une des populations d'éléphants de forêt les plus grandes en Afrique. Le parc Minkebe se situe à la frontière entre le Gabon et le Cameroun et, si 3 des individus arrêtés étaient

camerounais, la majorité provenaient du Sénégal, pays bien plus éloigné.

Cet incident reflète la nécessité de mener



Défenses d'éléphants confisquées © AFP

davantage d'opérations de lutte contre la fraude conjointes entre plusieurs pays pour cibler les réseaux de criminalité organisée impliqués dans le braconnage des éléphants et la contrebande internationale de l'ivoire.

Le SSN félicite le Ministère des Forêts et de la Faune et le Ministère de la Justice au Gabon pour avoir mené ces actions vitales à la conservation des éléphants. Le SSN espère que ceux arrêtés seront poursuivis en justice et que les autres malfaiteurs seront découragés et décideront de ne plus agir dans le pays.

Section sur le Renforcement des Capacités

Publications utiles :

- ◆ Dr. J.L. Betti, *Rapport sur les Avis de Commerce Non-préjudiciable du Prunus africana (Rosaceae)* au Cameroun, Atelier sur les ACNP, Etude de cas numéro 9, disponible au <http://www.conabio.gob.mx/institucion/cooperacion_internacional/TallerNDF/Links-

Documentos/Casos%20de%20Estudio/Trees/WG1%20CS9.pdf>

- ◆ Lettre d'Accord Etablissant le Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages, disponible au <http://www.cites.org/eng/news/press/2010/ICWC_memo.pdf>

Sites Internet Utiles:

- ◆ <http://www.ito.int/cites_programme/> Programme de Collaboration OIBT-CITES

N'hésitez pas à contacter le SSN si vous avez besoin d'aide au niveau de la traduction.



Bureau Régional du Species Survival Network en Afrique

Travaillant au sein de la CITES pour faciliter la participation des pays africains

Anglophone Africa:



Will Travers,
Président



Shelley Waterland,
Coordinatrice

Afrique Francophone:



Alice Stroud,
Coordinatrice

Species Survival Network
c/o Born Free Foundation
3 Grove House; Foundry Lane
Horsham, West Sussex, RH13 5PL,
UK
Tel: +44-403-240170
Fax: +441-403-327-838
E-mail: willtravers@ssn.org;
Shelley@bornfree.org.uk

Species Survival Network
511 NW 8th St
Corvallis, OR 97330
USA
Tel/Fax: 1 541 758 2049
Email:
alicestroud@ssn.org

www.ssn.org

Appel à la représentation locale

Le Bureau Régional du SSN en Afrique entreprend un effort de renforcement des capacités qui comprend les organisations non-gouvernementales et la Presse. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'assistance sur les questions qui touchent à la CITES, si vous souhaitez soumettre des idées d'articles pour la Lettre d'information *CITES Afrique* ou si vous souhaitez devenir membre du SSN.

Membre du SSN du Mois : Whale and Dolphin Conservation Society (WDCS)

Description de l'Organisation:

Président Exécutif : Chris Butler-Stroud

Date de Création : 1987

Mission : Dédié au renforcement de la conservation et du bien-être de toutes les baleines, de tous les dauphins et de tous les marsouins

Emplacement des bureaux : Royaume-Uni, Australasie, Allemagne, Amérique Latine et Amérique du Nord

Emplacement des Projets en Afrique : Angola et Ghana

Site Internet : <http://www.wdcs.org/>

Projet d'Intérêt Régional : Étude du Dauphin à Bosse de l'Atlantique en Angola

Le dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*) a été identifié par le Groupe de Spécialistes des Cétacés de l'UICN comme prioritaire pour la recherche du fait de son abondance peu élevée, de son aire de répartition restreinte et de sa vulnérabilité potentielle aux impacts anthropogéniques. Des données sur la taille et la structure de la population, la répartition et l'état de ces dauphins dans tous les Etats de l'aire de répartition connus sont par conséquent requises en urgence pour évaluer et mettre en application des plans de gestion et de conservation appropriés.

WDCS a mené une étude au large du *Flamingos* dans la Province de Namibe en Angola et a identifié avec succès une zone occupée par le dauphin à bosse de l'Atlantique. WDCS a obtenu des résultats très importants dont l'observation de 48 dauphins à bosse et l'identification de types d'habitat clé utilisés par les dauphins à bosse.



Dauphin à bosse de l'Atlantique, Atlantic humpback dolphins (*Sousa teuszii*) © WDCS/Caroline Weir

Coordonnées:

Sue Fisher, Policy Director for WDCS North America
P.O. Box 820064,
Portland, Oregon, 97282 – 1064
United States
Phone/fax: +1 503 235 7050
Email: sue.fisher@wdcs.org

Espèces CITES du Mois



Eulophia speciosa inscrite à l'Annexe II de la CITES @ Royal museum for Central Africa

Nom : Orchidée ; Orchid (pas de nom commun) (*Eulophia speciosa*)

◆ **Inscription CITES :** Annexé II

◆ **Quota d'exportation CITES :** Aucun quota d'exportation n'est rapporté pour 2010 (voir <<http://www.cites.org/common/quotas/2010/ExportQuotas2010.pdf>>)

◆ **Ampleur du commerce CITES (Base de données sur le commerce CITES du WCMC 2010) :** 22 spécimens vivants exportés aux Etats-Unis par l'Afrique du Sud

◆ **Catégorie UICN :** Préoccupation mineure

◆ **Menaces :** Prélèvements excessifs pour le commerce des plantes ornementales ; perte d'habitat causée par le développement résidentiel urbain

◆ **Etats de l'aire de répartition :** Angola; Botswana; Burundi; Congo; Erythrée; Ethiopie; Malawi; Mozambique; Namibie; Arabie Saoudite; Afrique du Sud; Soudan; Swaziland; Tanzanie; Uganda; Yémen; Zambie; Zimbabwe

◆ **Ressources Utiles :** Groupe de Spécialistes des Orchidées de l'UICN <<http://www.orchidconservation.org/osg/>>; Victor et Dold, *Plantes menacées du Centre d'Endémisme Floristique d'Albany, Afrique du Sud*, South African Journal of Science 99, septembre/octobre 2003 <http://eprints.ru.ac.za/345/1/sajs_dold_threatened_plants_of_the_albany.pdf>; fiche d'information sur *Eulophia speciosa* <<http://www.plantzafrica.com/plantefg/eulophspec.htm>>



Dauphin à bosse de l'Atlantique (*Sousa teuszii*) inscrit à l'Annexe I de la CITES © T. Lindström

◆ **Nom :** Dauphin à bosse de l'Atlantique ; Atlantic humpbacked dolphin (*Sousa teuszii*)

◆ **Inscription CITES :** Annexe I

◆ **Quota d'exportation CITES :** Aucun quota d'exportation n'est rapporté pour 2010 (voir <<http://www.cites.org/common/quotas/2010/ExportQuotas2010.pdf>>)

◆ **Ampleur du commerce CITES (Base de données sur le commerce CITES du WCMC 2010) :** Entre 2000 et 2010, les exportations de dauphin à bosse de l'Atlantique se sont montées à un morceau de peau exporté du Gabon vers les Etats-Unis

◆ **Catégorie UICN :** Vulnérable

◆ **Menaces :** Interactions avec les pêcheries; collisions avec les bateaux; prises incidentes

◆ **Etats de l'aire de répartition :** Angola, Cameroun, Congo (état remis en question), Gabon, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mauritanie, Maroc, Nigeria (état remis en question), Sénégal, Togo (état remis en question), Sahara Occidental

◆ **Ressources Utiles :** Fiche d'informations de la CMS <http://www.cms.int/reports/small_cetaceans/data/S_teuszi/s_teuszi.htm>; Plan d'Action 2002-2010 sur la Conservation des Cétacés du Monde <<http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2003-009.pdf>>; proposition d'inscription du dauphin à bosse de l'Atlantique à l'Annexe I de la CMS <http://www.cms.int/bodies/COP/cop9/Proposals/Appendix_I_&_II_Proposals.pdf>